

## Contrat de Quartier Durable LES MAROLLES

P.V. DE LA COMMISSION DE QUARTIER  $N^{\circ}12$ 

## TENUE EN DATE DU

## 25 AVRIL 2019 À 18H30

## Au Centre Culturel Bruegel

PRESENCE – AANWEZIGHEID*	2
RAPPORT EN FRANCAIS	4
ORDRE DU JOUR	4
QUESTIONS ADMINISTRATIVES	4
PROJETS & ACTIONS	4
AGENDA DES PROCHAINES RENCONTRES	7
DOCUMENTS	7
VERSLANDS IN HET NEDERLANDS	
DAGORDE	8
ADMINISTRATIEVE VRAGEN	8
PROJECTEN & ACTIES	8
AGENDA VAN DE VOLGENDE ONTMOETINGEN	8
DOCUMENTEN	

## PRESENCE - AANWEZIGHEID\*

Ville de Bruxelles/ Cabinet Arnaud Pinxteren Stad Brussel/ Kabinet Arnaud Pinxteren

Ville de Bruxelles/ Cabinet Bart Dhondt

Ville de Bruxelles / Cabinet Ahmed El Ktibi Stad Brussel / Kabinet Ahmed El Ktibi

Stad Brussel/ Kabinet Bart Dhondt

Ville de Bruxelles / Cabinet Faouzia Hariche Stad Brussel / Kabinet Faouzia Hariche

Ville de Bruxelles / Cabinet Benoît David Hellings Stad Brussel / Kabinet Benoît David Hellings

Ville de Bruxelles/ Cabinet Delphine Houba Stad Brussel/ Kabinet Delphine Houba

Ville de Bruxelles / Cabinet Zoubida Jellab Stad Brussel / Kabinet Zoubida Jellab

Ville de Bruxelles/ Cabinet Mohamed Ouriaghli Stad Brussel/ Kabinet Mohamed Ouriaghli

Ville de Bruxelles / Cabinet Ans Persoons Stad Brussels / Kabinet Ans Persoons

Ville de Bruxelles / C.P.A.S. Stad Brussel / O.C.M.W.

Ville de Bruxelles / Coordination de la Rénovation Urbaine Stad Brussel / Stadsvernieuwingscoordinatie

Urban Brussels / Direction Revitalisation urbaine Urban Brussels / Directie Stadsvernieuwing

Bureau d'Etudes BE IDEA

Riverains Buurtbewoners

Ateliers Populaires, les

BE Participation

**BRAVVO** 

Centre culturel Bruegel

Sint Monika

**GMX** 

Convivence / Samenleven

Mission locale de Bruxelles-Ville

Pavé dans les Marolles

Arnaud PINXTEREN, Pierre BURNIAT

Florent VERTSTRAETEN

Donatienne WAHL

Myriam ZAHRI

Zoubida JELLAB,

David OVERLOOP

Maël LECOQ, Nadia MIGNOLET

Philippe ITSCHERT, Hans EELENS, Céline VANDERMOTTEN,

Grégoire VERHAEGEN,

excusé

David MONIC, Lionel DELCHAMBRE

Gwenaël BREES, Michel DESCHUYTERE,

Nicole TONNEAU, Héléna VAN DEN NESTE, Georges HIMPEN, Jeanne BOUTE, Jordi COPPERS, Denise ORANGE, Gaetan WITORECK, Thomas BENOUSSAID, Philippe DELVAUX, Gaeten

WTORECK

Michel DELVAUX

Mohamed ESSANNARHI

Ghazaleh HAGDAD MOFRAD

Christine RIGAUX

Patrice ROUSSEAU

Jan VandeKERCKHOVE

Juliette MEUNIER, Erdem RESNE, Séverine RUBATTO

Marco PROFETTO

Patrick WOUTERS

PCS-Minimes Sofian BENHOUS

PCS-Radis-Marolles Annick JOTTRAND, Mohsen LAMARTI

Régie foncière de la Ville de Bruxelles

Grondregie van de Stad Brussel

Claire LABORDE

Union des Locataires Marolliens Caroline LECLEF, Emmanuelle RABOUIN, Andrej KRYSZTON

Unité Scoute Marolles Lucie DE COCK, Nathan RENER

Excusés / Verontschuldigden Anne-Marie APPELMANS, François BAUFAYS, Amal BENGHALLAM

Thomas VANDE VELDE, Bart BOSMANS, Steef CORNIJN, Gaetan Cuaertero Diaz, Valentin DADIC, Sarah De DONCKER, Karine Lalieux, Philippe PIEREUSE, Sarah RAMEAU, Anne VANDOOREN,

Philip VEEVAETE, Léopold VEREECKEN

\* De aanwezigheidslijst is verre van volledig aangezien deze niet nauwgezet is rondgegaan tijdens de vergadering!

\* La liste de présence est loin d'être exhaustive puisqu'elle n'a pas circulé d'une façon régulière lors de la réunion!

## RAPPORT EN FRANCAIS

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation des précédents PV.
- 2. Validation du projet de règlement de l'appel à projets « valorisation des espaces publics de proximité »
- 3. Présentation de l'étude sur la propreté : diagnostic et recommandations.
- 4. Présentation des propositions d'actions par le service de le Propreté de la Ville.
- 5. Echange autour des propositions
- 6. Calendrier
- 7. Divers

#### **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

## APPROBATION DU PV PRÉCÉDENT

Reporté car il manque un scan des panneaux ayant fait l'objet de support d'expression pour la COQ 11.

#### RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI)

Pas de point à aborder

#### **PROJETS & ACTIONS**

## 5.03 VALORISATION DES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ : RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJET

PI fait la synthèse des modifications apportées depuis la dernière COQ dont le thème d'une des tables de l'atelier participatif était le règlement d'appel à projet pour les espaces publics de proximité.

Porteurs: associations actives dans les Marolles

- Q pourquoi avoir limité aux asbl et pas laissé ouvert aux habitants et aux associations de fait.
- AP parce qu'il existe une incertitude juridique quant à la possibilité de pouvoir confier à un habitant ou une association de fait qui n'a pas de structure juridique par essence le portage de projet impliquant de moyens financier relativement importants. Une stabilité et une solidité juridique est recherchée pour ce genre de projet qui nécessite un suivi administratif et budgétaire responsable.

#### Lieux :

Les interventions seront situées dans les lieux identifiés dans le diagnostic.

#### Calendrier

Il a été préféré un seul appel à projet pour la totalité du budget et ce pour tout le déroulement du CQD.

## **Approbations**

Pour rappel c'est sur base de la liste dressée par ordre de préférence par le Jury que les projets seront validés par le Collège et par la Région.

## 5.11 ETUDE SUR LA PROPRETÉ : DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

IDEA présente l'étude (voir étude & présentation en annexe)

PRPT présente des pistes d'action.

#### Reco 1 Sensibilisation

PRPT Des actions de communication et de sensibilisation seront menées notamment à travers l'engagement d'un équipe spécifique dont un coordinateur et un assistant.

- Q Etant artiste dans les Marolles j'ai déjà réalisé ce genre d'œuvre, il ne faut pas nécessairement un artiste international alors qu'il existe des talents dans le quartier.
- Q est-ce que le coordinateur propreté sera délégué spécifiquement sur les Marolles ? A temps plein ?

- PRPT Oui effectivement le coordinateur sera à temps-plein entièrement délégué sur les Marolles et à ce titre des initiatives comme la commande d'une œuvre d'art pourra se faire en accord avec les artistes actifs dans le quartier.
- Q Pouvez-vous en terme de sensibilisation rappeler aux candidats politiques d'enlever leur affiches de campagne proprement ?
- AP Les élus se doivent de montrer l'exemple et nous rappellerons à nos collègues ces règles élémentaires de civisme.
- Reco 2 Augmenter la participation à travers des projets spécifiques comme par exemple les filières de compostage de bio-déchets. Le quartier est dense mais il est possible s'il y a un suivi des habitants et des commerçants. Exemple : maillage de compost commercant, récolte des bio-déchet par vélo, etc...
- Q cette recommandation ne fonctionnera qu'avec l'accord des habitants et des commerçants, qu'est-ce qui vous fait croire que cela fonctionnera alors que bcp paient déjà des sacs roses. Les commerçants ont plein d'autre choses à faire avant de se pencher sur les problème de la collecte des déchets.
- IDEA l'idée est de trouver une alternative locale qui puisse concurrencer le prix des sacs rose. Si les commerçants qui génèrent bcp de bio-déchets (restauration) peuvent réduire la quantité de poubelles à mettre sur le trottoir ce sont autant de sacs en moins à acheter.
- Q s'il y a tellement de bio-déchet pa ne pas envisager une station de bio-méthanisation.
- IDEA il y a en effet entre 120 et 130.000 tonnes de bio-déchets au niveau régional qui pourraient être traitées de façon globale et environ 50.000 tonne aux niveaux locaux. Le quartier des Marolles pourrait donc jouer un rôle local mais ce genre d'infrastructure reste de la compétence régionale pour l'instant.
- Q il faut communiquer davantage en termes de valeur par tonne de fraction valorisable. Donner le prix à la tonne du fer de récupération, celui du bois ou du papier. Il faut aussi parler en terme de produits finis en plus d'argent : cette montagne de cannette représente autant de vélos.
- IDEA il faut effectivement faire changer le paradigme sur les déchets et transformer notre vision de ceux-ci non pas en terme de coût mais ne terme de ressource.
- Q ne va-t-on pas supprimer trop d'espaces verts si on met des compost partout ?
- IDEA il faut que ce genre de solutions soient dimensionnées en proportion avec notamment la disponibilité dans l'espace public, mais l'on peut imaginer des bacs qui ne sont pas nécessairement trop volumineux et qui produisent relativement suffisamment de compost. (voir exemple dans l'étude exhaustive)

#### Reco 3 Infrastructures

PRPT Installer des poubelles enterrées et des poubelles connectées ainsi que des containeur 'solidaires'.

Les poubelles enterrés permettent aux habitants de ne pas devoir acheter les sacs parfois onéreux pour certaines familles. Les poubelles connectées permettent de pouvoir prévenir les poubelles débordantes et affiner le parcours du ramassage. Les containers solidaires permettront d'éviter tant que faire se peut la contamination de poubelles triées car malheureusement, lorsque qu'un containeur est contaminé, c'est l'ensemble des déchet qui s'y trouvent qui sont incinérés.

- Q le centre de tri ne vient pas systématiquement retirer les containeurs sélectifs.
- Q La Région projet d'installer des poubelles enterrées de toute façon.
- IDEA le rythme d'installation de ce type de poubelles enterrées est très lent et la Région ne prévoit pas pour l'instant d'en installer dans le périmètre des Marolles. Il faut donc envisager ces installations par la commune mais en concertation avec la région car c'est elle qui en fait le ramassage.
- Q Il n'y a pas de place pour ce genre d'installation dans ce quartier très dense.
- IDEA Aux pieds des logements sociaux du LB (Lacaille fleuriste notamment) il va y avoir des projets de requalification de l'espace public. Si l'intégration de ces poubelles enterrées n'est pas possible tant pis, mais il nous semble normal d'envisager ces dispositifs.
- Q Bcp de sacs poubelles sont déposés n'importe où parce qu'il y a notamment bcp d'usagers logeant dans des RB&B qui ne connaissent pas les pratiques de BXL.
- PRPT justement les poubelles enterrées serait une réponse très concrètes à ce type de problème.
- ZJ s'engage avec AP à poser le problème de l'installation de poubelles enterrées sur le périmètre des Marolles à la Région.
- Q pq l'étude ne dit pas un mot sur l'installation d'une déchetterie comme le réclame depuis plus de 2 ans les habitants que auartier.
- PI IDEA a bien intégré cette question dans son étude. Le bureau a montré l'exemple de micro déchèteries ou Green-point ou point de collecte de recyclables installées dans le tissu urbain dans d'autres villes d'Europe. Mais à ce stade, ce projet rencontre plusieurs obstacles. Le principal concerne le foncier. La piste du local du Logement Bruxellois rue Philanthropie a été pris en considération mais le Logement Bruxellois a d'autres projets sur ce site. Par ailleurs, à ce jour, la région n'est pas favorable à l'idée que les budgets du CQD servent à financer un déchetterie fût-ce t'elle petite ou micro. Ceci dit, le besoin de développer un équipement de proximité visant à collecter et le cas échéant, valoriser, une partie des flux générés par le Vieux Marché est une réalité. Et la piste de création de points de collectes de type « green point » (micro déchetterie/ressourcerie fixes et/ou mobiles) figure dans l'étude d'Idea Consult qui va continuer à travailler avec les services propreté pour trouver des solutions, le cas échéant à réaliser et financer sur fonds propre des budgets propreté de la Ville.
- Q combien coute les poubelles connectées
- +- 4.350 euros pièce. Mais le Cabinet s'engage si on place des poubelles connectées dans les Marolles, à les financer en dehors du budget du CQD.

#### Reco 4 répression légère et lourde

- Q Nous sommes contre toute forme de répression dans la mesure ou le service dont ses infrastructures est défaillant.
- AP Nous sommes conscients qu'il faut trouver des solutions infrastructurelles permettant un meilleur service mais toutefois l'autorité publique ne peut pas rester sourde à l'incivilité et aux dépôts clandestins.

- IDEA Il faut rappeler que le tonnage produit par le vieux marché est important certes mais ne constitue pas le gros de la production de déchets dans le quartier, le manque infrastructurel n'est pas donc la seule cause de la saleté de certaines rues.
- Q Il faut distinguer parfois ce qui relève du dépôt sauvage ou clandestin et du dépôt d'objets devant chez soi par exemple dans le but qu'ils soient enlevés pour être recyclés par d'autre. Il serait bon valoriser la 'donnerie' comme geste à préserver. De la même façon qu'il faut absolument préserver la possibilité de glanage après le vieux marché.

#### Reco 5 – Coordonner les services en charge de la propreté sur l'emprise des Marolles

- Q Le Comité propreté se réunissant tous les 6 mois, va-t-il continuer ?
- ZJ Une coordination propreté sera toujours nécessaire entre les acteurs mais elle va prendre une forme différente. Nous y réfléchissons pour l'instant.
  - Une équipe sera mise ne place sou la houlette d'un coordinateur propreté qui sera secondé par une personne plus opérationnelle. Le coordinateur sera l'interface privilégiée pendant e temps du CQD pour nourri la réflexion en ce qui concerne cette nouvelle forme que prendra ce comité spécifiques aux Marolles.
- Q certaines institutions notamment les associations sortent leur poubelles le vendredi et restent tout le weekend dehors. Ces poubelles non ramassées accroissent le sentiment de saleté et attirent le dépôt sauvage.
- ZJ Cette problématique sera analysée par l'équipe déployée et fera des recommandations pour corriger cela.
- Q la propreté sera sans doute bien gérée pendant les 40 prochains mois mais après le CQD, quelle solution pérenne est envisagée.
- AP II y a 2 niveaux de réponses dans l'étude,
  - les propositions concrètes à mener dans le cadre du CQD : elles doivent se faire dans un cadre temporel bien déterminé et la nature des dépenses est bien précise (pas de financement qui devrait être le fait de la bonne gestion courante de la Commune).
  - 2. Les recommandations qui précèdent les propositions : elles dépasse le cadre du CQD et suggèrent des solutions qui doivent notamment être activées au niveau régional. Elles dépassent alors le calendrier du CQD et elles proposent des investissements structurels que les CQD ne peuvent rencontrer. Synergies avec d'autres Communes, emplacement d'une déchetterie communale en dehors du périmètre trop dense des Marolles, etc...
- AP Quoiqu'il en soit une discussion autour du sujet d'une déchetterie ou green point et de poubelles enterrées devra être menée par le Cabinet avec la Région.
- ZI la ville s'engage à ramasser plus d'encombrants sur le territoire des Marolles que ce qui est maintenant possible par ménage. Les modalités seront étudiée avec le coordinateur propreté et la cabinet.

## PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS D'ACTIONS PAR LE SERVICE DE LE PROPRETÉ DE LA VILLE.

Propositions présentées par la Propreté pendant l'exposé.

# Objectif 1 / Recommandation 1 : Communiquer, sensibiliser les citoyens aux changements liés à la propreté afin d'impulser une nouvelle dynamique.

Cet objectif sera entièrement piloté par le coordinateur qui sera engagé dans le cadre du CQD

Vu le turnover qui existe dans le périmètre du Contrat de Quartier, il est important d'informer régulièrement les habitants mais aussi les autres publics (commerçants, associations, etc.) sur les règles en matière de gestion des déchets (horaires de sortie des sacspoubelle, obligation quant au tri des déchets et règles en la matière, etc.) mais aussi sur les services mis à leur disposition (collecte à domicile des encombrants par Bruxelles-Propreté, Campagnes d'encombrants organisés par la Ville, service anti-tags, etc.).

Différentes actions de sensibilisation seront organisées par le coordinateur du volet propreté avec l'appui du Service Propreté de la Ville :

- rappel des horaires de sortie des sacs-poubelle auprès des habitants et des commerces et écoute des habitants sur leurs problématiques de stockage entre les collectes,
- sensibilisation relative au recyclage des déchets et au « zéro-déchets »
- distribution de cendriers de poche,
- distribution de flyers contre le nourrissage des pigeons (Place de la Chapelle par ex) et écoute des habitants qui pratiquent ce nourrissage pour les convaincre d'arrêter
- animations dans les écoles, dans les associations et lors de fêtes de quartier

En collaboration avec le service Affaires Economiques, le service Propreté et le coordinateur poursuivront les actions de sensibilisation des marchands de la place du Jeu de Balle par rapport à la problématique des déchets trouvés sur aux abords de la place du Jeu de Balle en fin de marché.

Des actions seront également menées en collaboration avec le Logement Bruxellois et la Régie Foncière pour sensibiliser plus particulièrement leurs résidents à toutes ces problématiques de propreté.

Des « diagnostics en marchant » seront effectué sur base régulière avec les responsables du service propreté, les habitants et associations intéressées en utilisant les grilles des IOP (Indicateurs Objectifs Propreté). Ces Indicateurs d'Objectifs de Propreté permettront d'objectiver les améliorations engrangées (ou non) en matière de propreté dans le quartier, et de cibler, si nécessaire, des problématiques ponctuelles.

Parallèlement à ces actions régulières, un grand événement sera organisé une fois par an lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, dans le courant du mois de novembre. Il s'agira d'impliquer un maximum d'acteurs du périmètre (écoles, associations, commerces, différents services communaux, etc.) autour de la thématique de la propreté de l'espace public.

Dans ce cadre, différentes activités seront organisées : ramassages collectifs de déchets, campagnes et ateliers de sensibilisation, réalisation d'œuvres d'art à base de matériaux récupérés dans le périmètre du contrat de quartier, etc... Les divers acteurs pourront participer activement au programme de cet événement en proposant des idées, en partant de leur vécu et en diffusant les informations auprès de leur(s) public(s).

## Objectif 2 / Recommandations 2 et 3 : Prévenir la formation des déchets, développer leur valorisation, via la participation et en saisissant l'opportunité du Contrat de Quartier Durable sur l'emprise des Marolles pour développer des projets pilotes.

Cet objectif concerne plus particulièrement les équipes opérationnelles du service Propreté Publique. La pertinence de certaines propositions de l'étude doivent être analysées mais il faut garder la notion de « projets pilotes ».

Une réflexion profonde devra être menée quant au fonctionnement du marché du Jeu de Balle, en collaboration avec le service des Affaires Economiques, l'Association des Commerçants du Marché et l'ensemble des parties prenantes. Un plan « Marché du Jeu de Balles » sera mis sur pied afin de limiter les nuisances en matière de propreté publique provenant de l'activité du marché.

A ce sujet, il sera notamment envisagé de :

- Proposer ou imposer des alternatives aux caisses en carton largement employées par les marchands du Jeu de Balle afin d'éviter le stockage dans ces cartons qui sont généralement abandonnés en fin de marché, notamment en cas de pluie
- Remplacer les numéros d'emplacements sur les pavés du marché Jeu de Balle qui sont aujourd'hui usés afin de mieux identifier et contrôler les marchands qui abandonnent leurs marchandises sur place.
- Aménager les pieds d'arbres de la place du Jeu de Balle afin d'embellir la place et d'éviter que les marchands n'utilisent ces pieds d'arbres pour stocker des marchandises ou des déchets (à prévoir dans la conception de la place au moment de sa rénovation).
- Une autre idée : proposer des sacs réutilisables et paniers à commission aux commerçants pour leurs clients (collaboration avec le commerce).

Plus largement dans le quartier, des actions seront menées pour encourager les commerçants à proposer des sacs réutilisables et/ou paniers à commission pour leurs clients, dans le cadre de l'interdiction de la distribution de sacs plastiques à usage unique. Le coordinateur pourra aussi mener une étude pour déployer des micro-déchetteries sur le périmètre.

#### Objectif 3 / Recommandation 4: Réprimer les acteurs moins sensibles à la communication

Voir supra

<u>Objectif 4 / Recommandation 5 :</u> Coordonner les services en charge de la propreté sur l'emprise des Marolles.

## <u>Objectif 5</u> : Renforcer la présence du service dans le quartier et formation de personnel aux métiers de la propreté publique et à la valorisation des déchets

En plus du coordinateur propreté, une personne sans qualification du quartier sera engagée pour l'assister dans ses actions de sensibilisation et d'animation, sur les questions de propreté dans le quartier et le signalement des problèmes et dans le développement de filières de valorisation.

Cette personne sera donc formée aux technique d'animation, à la valorisation des déchets et aux métiers de la propreté publique. Le coordinateur et son « assistant-e » parcourront tous les jours le quartier à vélo pour détecter et signaler les problèmes.

#### AGENDA DES PROCHAINES RENCONTRES

AP 21 mai :modification de programme.

### **DOCUMENTS**

## **DOCUMENTS DIFFUSÉS**

CAR La présentation de la réunion est disponible sur le site <a href="https://www.Bruxelles.be/marolles">www.Bruxelles.be/marolles</a> sous l'onglet DOCUMENTS / REUNION / 2019

#### **DOCUMENTS À VALIDER**

PV des COQ 8/9&10 & 11



PV VAN DE WIJKCOMMISSIE N<sup>R</sup> 12

GEHOUDEN OP

25 APRIL 2019 OM 18U30
IN DE BRUEGEL CULTUREEL CENTRUM

## **VERSLANDS IN HET NEDERLANDS**

**DAGORDE** 

## **ADMINISTRATIEVE VRAGEN**

**GOEDKEURING VAN VORIGE PV** 

**HUISHOUDELIJK REGLEMENT (HR)** 

**PROJECTEN & ACTIES** 

AGENDA VAN DE VOLGENDE ONTMOETINGEN

**DOCUMENTEN** 

**BESCHIKBARE DOCUMENTEN** 

**G**OED TE KEUREN DOCUMENTEN